



Commune de CEYRAS

Conseil Municipal du 08 septembre 2022 à 20h30

PROCES VERBAL

Date de la convocation : 01 septembre 2022
Nombre de conseillers en exercices : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Présents : Jean-Claude LACROIX, Hugues CERET, Jean-Luc GABORIT, Nadia DEHAESE, Christophe CAUMEL, Sébastien ROMIGUIER, Magali TENA, Daria PICARD, Henri GRAVES, Françoise POUS, Céline AUSSILLOUS, Nancy BANEGAS, Claude LESTOCARD

Excusés : Julien BERMOND

Absents : Stéphanie BAUMES

Procurations : /

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 juin 2022

Secrétaire de séance : Hugues CERET

DELIBERATIONS

N° délibération	Objet	Nombre de votant et sens du vote
2022.08.09.01	Extinction de l'éclairage public : lancement de la procédure La commune souhaite limiter les nuisances lumineuses, réduire sa facture énergétique, diminuer ses émissions de carbone, préserver et favoriser la biodiversité, accroître la durée de vie des points lumineux, lutter contre l'insécurité. Pour atteindre ces objectifs il convient d'éteindre l'éclairage public à certaines heures. La réglementation remonte à 2015. Cette démarche fait suite à une réunion avec Hérault Energies en novembre 2021. Il conviendra de déterminer si cela se fait sur l'ensemble du village et définir les horaires. L'Assemblée délibérante doit se positionner sur ce principe. Plusieurs phases sont comprises dans la procédure : une réunion publique, une phase d'expérimentation et une phase de décision.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée
2022.08.09.02	Modification du tableau des effectifs Compte tenu des différents mouvements opérés dans la collectivité ces derniers mois, il est nécessaire de mettre à jour la liste des effectifs de la collectivité.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée
2022.08.09.03	Création de poste Création de poste d'agent technique au niveau du groupe scolaire et pour l'entretien ménager des bâtiments publics.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée

2022.08.09.04	Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers Comme chaque année, l'assemblée délibérante doit se positionner sur le rapport du Syndicat Centre Hérault.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée
2022.08.09.05	Décision modificative Décision à prendre concernant les amortissements et le remboursement d'une taxe d'aménagement.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Investissement	2 200,00 €	
D 023 : Virement à la section° d'investissement	575,28 €	
D 042 : Opérations d'ordre entre section		575,28 €
D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		2 200,00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	575,28 €	
R 040 : Opérations d'ordre entre section		575,28 €

INFORMATIONS

1- Nouvelles règles de publicité des actes des collectivités

Modification des règles de publicité des actes des collectivités. Les points à l'ordre du jour devront faire apparaître le sens du vote nominativement. Le compte rendu est remplacé par le procès-verbal. Une liste des délibérations avec vote devra figurer sur le site internet. Le but est de faire de la dématérialisation le mode de publicité de droit commun.

2- Point travaux – réunion aménagement de la place. Les travaux sur les réseaux arrivent à échéance, la Grand rue sera finalisée en milieu de semaine prochaine. Les essais de pression sont faits. Les travaux de revêtement menés par la commune démarreront début novembre pour se terminer probablement en mars. Des réunions avec les riverains sont prévues par rue, les 10, 11 et 12 octobre.

La réfection de la voirie de l'impasse du stade est quasiment terminée, quelques retouches sont à prévoir. Sept bornes en plastique sur la voirie sont à remplacer à Rabieux.

3- Pluie – inondations – mesures prises, vigilances

Curage et nettoyage des points sensibles effectués. Publication des bons réflexes sur le site internet et distribution du DICRIM cet été avec le Petit Ceyradais.

4- Point rentrée scolaire

Cette année nous avons six classes. Les effectifs sont assez stables. Des changements ont eu lieu dans l'aménagement des classes. Mme la Directrice a une classe à 3 niveaux désormais installée du côté du bloc des maternelles.

Trois classes ont pour projet de travailler autour de la Lergue sur les petits animaux, les traces d'eau, l'environnement, l'éco système et autour de l'alimentation.

Les classes de CM1 CM2 vont faire de la voile.

Cet été un dispositif d'alarme Verisure a été installé dans l'ensemble des bâtiments.

Nous avons reçu le PPMS mis à jour. Certains parents inquiets du regroupement de niveaux, toutefois il ressort de l'école que cela fonctionne bien.

5- Aménagement jardin public

Le Jardin public va être réaménagé et fermé pendant un certain temps, pour cause de travaux, remplacement des dalles, ressorts de la porte à installer afin que celle-ci soit fermée et que les chiens ne puissent pas y entrer. Réfection du système de canalisation des eaux de pluie, amélioration des jeux selon un rapport du bureau de contrôle. Les bancs sont également à repeindre.

Séance levée à 21h40

Le Maire,
Jean-Claude Lacroix




Le secrétaire,
Hugues CERET



